

Les milieux humides du parc naturel Scarpe-Escaut

Perceptions, usages et enjeux pour l'action publique

Auteurs Thierry Arnal, Irene Sartoretti

1 Contexte et objectifs

Les **milieux humides** sont des zones recouvertes ou imprégnées d'eau, temporaires ou permanentes, présentes dans de nombreux paysages français : estuaires, marais, lagunes, prairies humides, tourbières... Ces écosystèmes, riches en biodiversité, jouent un rôle naturel crucial dans le stockage du carbone, la régulation de l'eau et du climat. En France métropolitaine, ils couvrent 5,7 % du territoire, dont 3,8 % en zones agricoles, mais ont été fortement réduits au XX^e siècle, notamment par l'urbanisation, l'agriculture intensive et la pollution.

Dans le **Parc naturel régional Scarpe-Escaut**, ils forment la plus grande zone humide intérieure des Hauts-de-France. Cette zone aux paysages variés (cours d'eau, marais, tourbières, prairies, forêts) est reconnue depuis 2020 par la **Convention de Ramsar**. Elle présente également une **valeur culturelle et historique** : façonnée par l'homme au fil des siècles, d'abord par le passé abbatial puis par l'activité industrielle, elle comprend de plans d'eau issus d'effondrements miniers, qui servent aujourd'hui de refuge pour la faune, notamment les oiseaux migrateurs.

La zone humide combine ainsi intérêt naturel et patrimoine culturel, offrant des opportunités pour la randonnée, le vélo et l'observation de la faune. Toutefois, la connaissance et la perception qu'en a le grand public restent limitées, ce qui motive l'enquête visant à évaluer leur utilité, leur fragilité et leur utilisation à des fins de loisir.

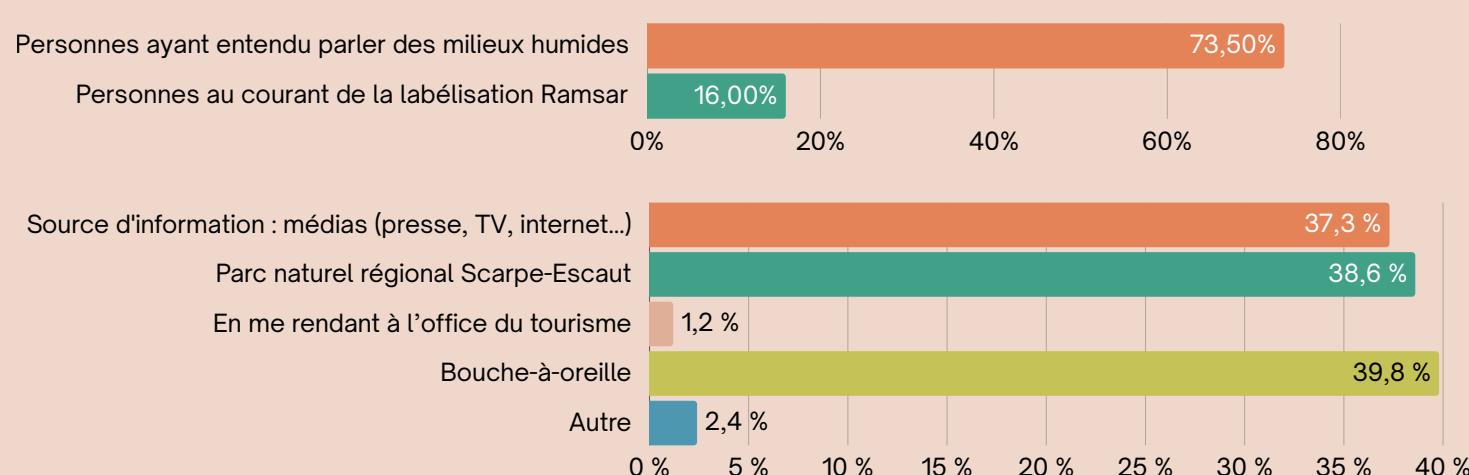
2 Méthodologie

Ce rapport présente les résultats d'une enquête par **questionnaire** menée entre mai et juillet 2025. Les données ont été collectées principalement sur le parking du centre commercial du Mont-des-Bruyères à Saint-Amand-les-Eaux, pour un total de **503 répondants** (244 femmes, 250 hommes, 9 non renseignés), majoritairement résidant dans La Porte du Hainaut (74,5%).

Pour comparaison, une enquête de 2012 du Ministère du Développement durable auprès de 461 personnes montrait que 57 % des habitants locaux et 54 % des Franciliens avaient entendu parler des zones humides (*Vous avez dit zone humide ?*, 2012), ce qui permet de situer l'évolution de la connaissance des territoires et de leurs enjeux.

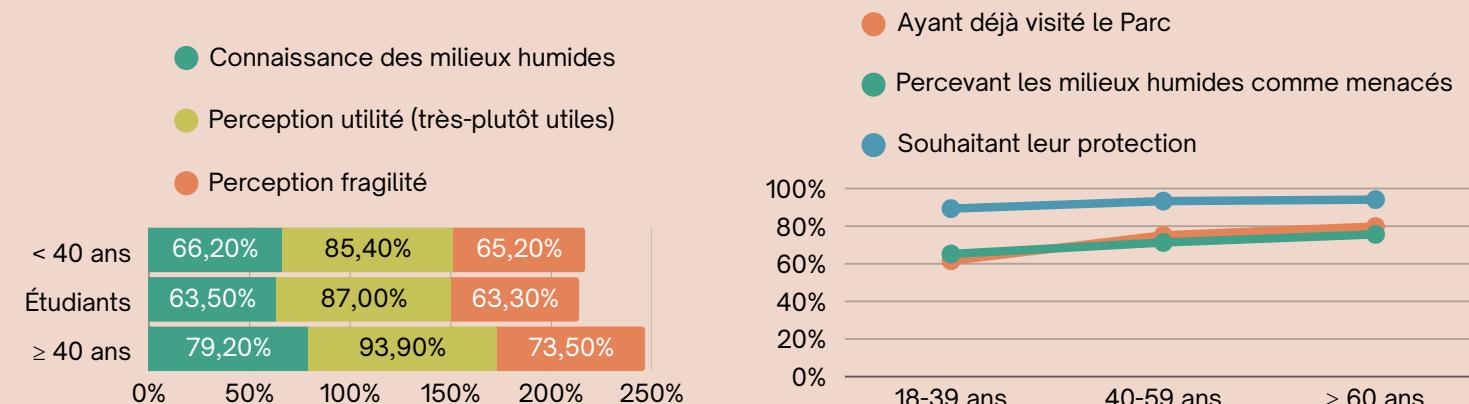
3 Résultats et pistes d'action

Faire connaître la labélation Ramsar



Les données montrent une sensibilisation globalement bonne, les milieux humides étant principalement associés à des termes comme étang, rivière ou marais. Elles mettent toutefois en évidence la nécessité de **mieux valoriser le label Ramsar** comme élément distinctif du territoire, en renforçant sa visibilité, par exemple via des campagnes de communication ciblées, notamment lors de la **Journée mondiale des zones humides** (connue seulement par 3,2 % des répondants).

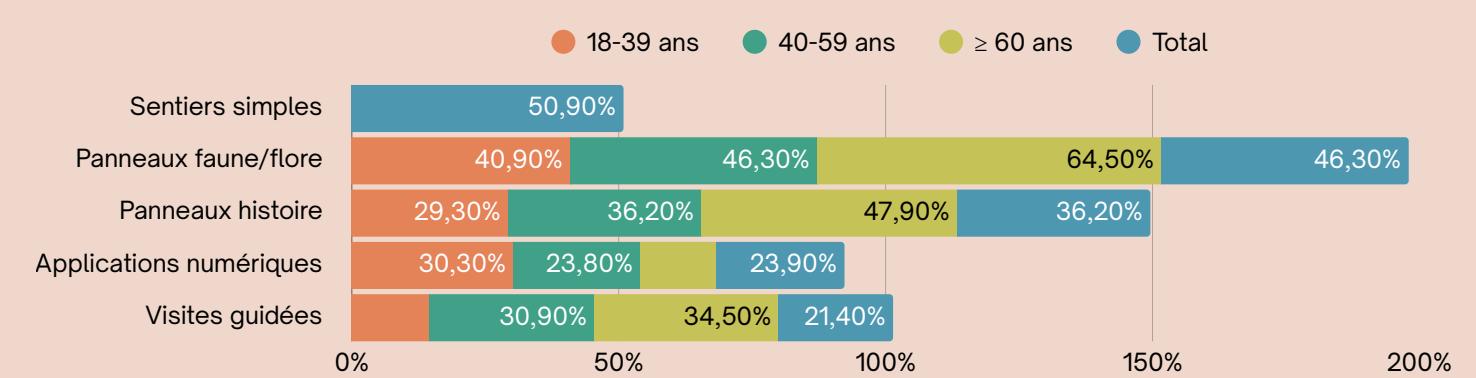
Adapter les actions de sensibilisation aux publics jeunes (<40 ans, notamment étudiants)



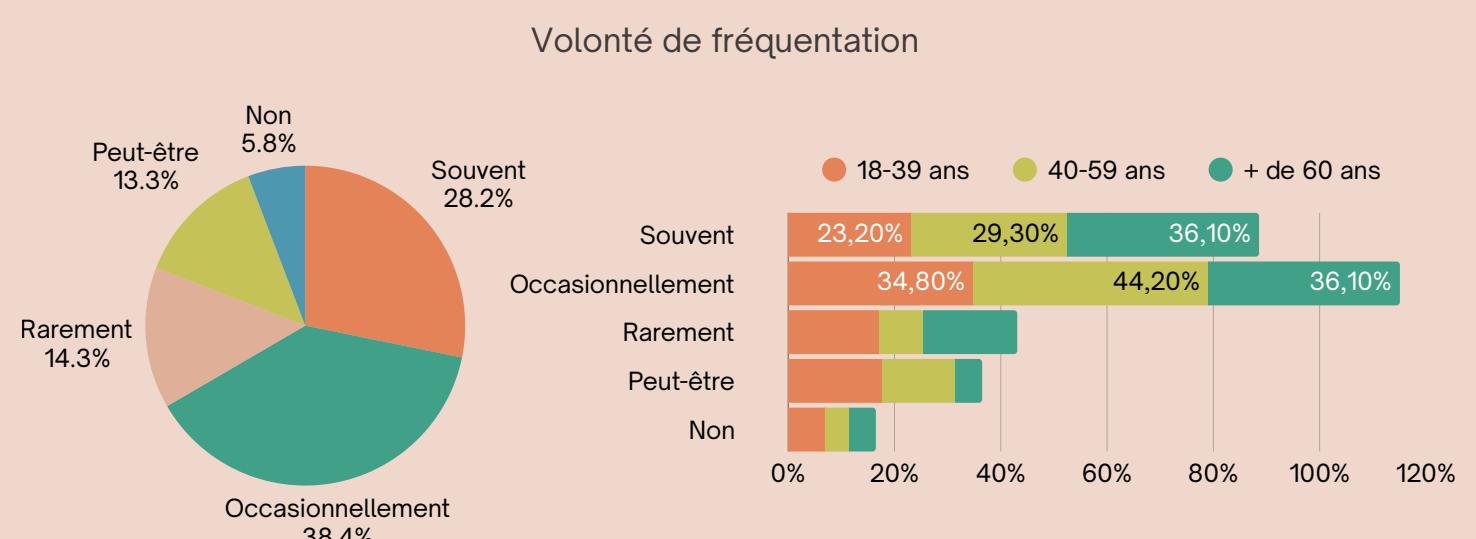
La connaissance et la perception de l'utilité et de la fragilité des milieux humides augmentent avec l'âge : 75,6 % des plus de 60 ans considèrent ces milieux comme fragiles. À l'inverse, les jeunes, en particulier les étudiants, y sont moins sensibilisés. La fréquentation des milieux humides apparaît comme un facteur clé : plus les répondants se rendent dans ces espaces, plus la perception de leur fragilité est élevée.

Pour renforcer cette sensibilisation, il est recommandé de proposer des **activités de découverte** et des parcours guidés, ainsi qu'une **communication ciblée vers les jeunes**, notamment via des outils numériques (applications, réseaux sociaux), et d'intégrer la thématique des milieux humides dans les cursus scolaires, par exemple à travers des partenariats entre **établissements scolaires** et La Porte du Hainaut.

Concevoir des aménagements cohérents avec les attentes de différents publics

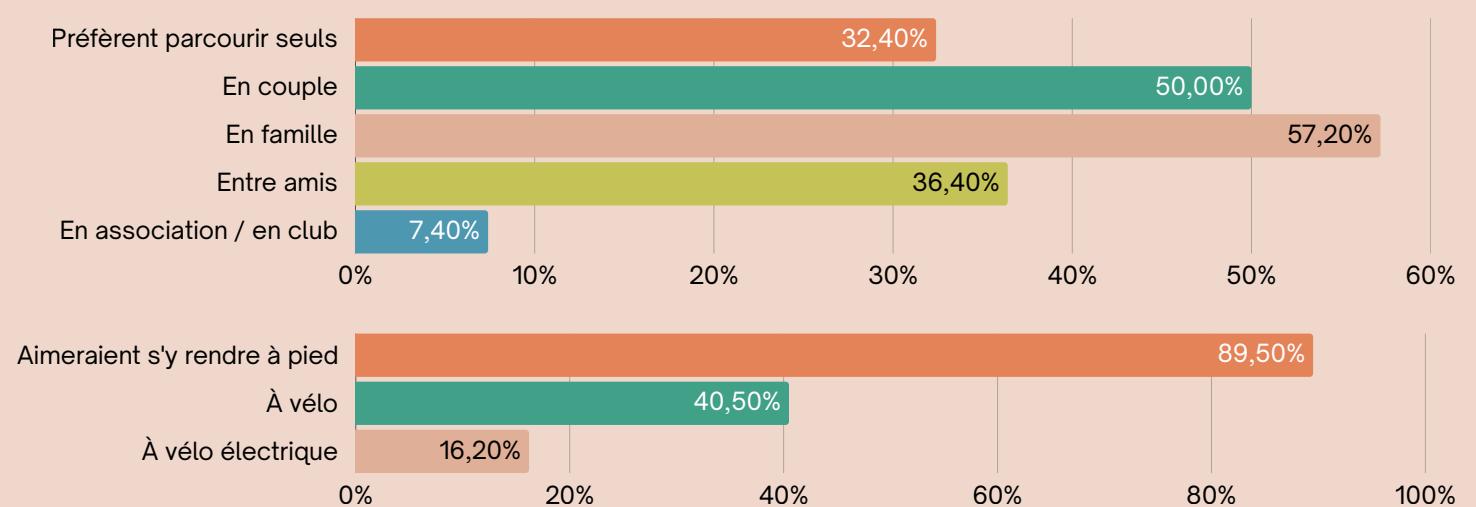


Des aménagements **légers et sobres** (sentiers et panneaux informatifs), complétés par des dispositifs adaptés à chaque génération, pourraient encourager la fréquentation des milieux humides tout en renforçant la prise de conscience de leur valeur écologique et patrimoniale.



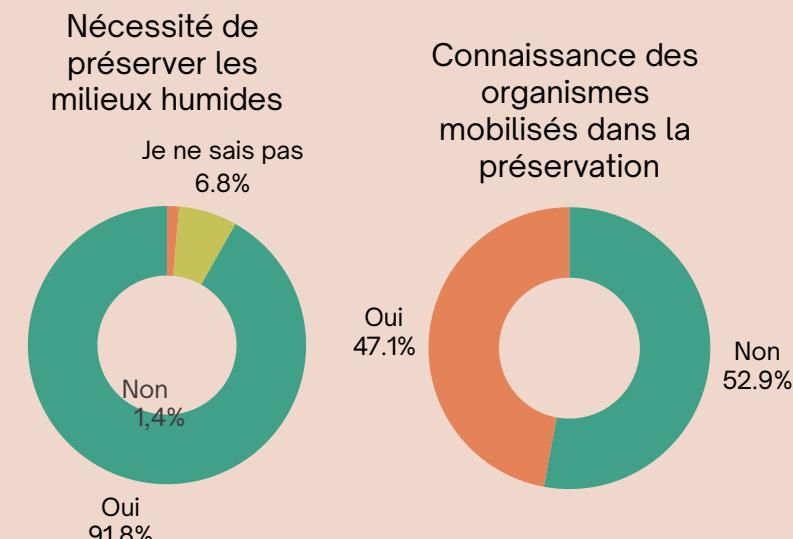
Une communication adaptée (**réseaux sociaux, applications**), associée à des actions ciblées auprès des jeunes — partenariats avec les établissements scolaires, parcours pédagogiques de découverte —, pourrait contribuer à sensibiliser ce public, généralement moins enclin à envisager les zones humides comme un lieu de promenade.

Développer un écotourisme de proximité



La sobriété souhaitée pour les aménagements correspond à une conception du parc comme lieu de contemplation : accessibilité douce, fréquentation plutôt intime (en solo, en couples, familles), où la biodiversité et la **quiétude** sont mises en valeur. Cela suggère que le parc peut être animé par des usages variés mais **non intrusifs**, favorisant la découverte de la nature, la détente et l'observation attentive de la faune et de la flore, tout en constituant un **écotourisme de proximité**, respectueux de l'environnement et adapté aux visiteurs locaux, qui souhaitent profiter d'un cadre naturel préservé **sans surfréquentation**.

Renforcer la médiation autour de la protection



92 % des répondants estiment important de préserver les milieux humides, mais seuls 47 % déclarent connaître les organismes qui œuvrent à leur protection. Ce décalage souligne l'importance de **mieux faire connaître les actions** déjà menées par la Porte du Hainaut et le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut.